

Cette publication s'adresse à nos partenaires institutionnels, socio-économiques de la région Grand Est et résume l'actualité de la Direccte sur ses différents champs d'intervention.

CONCURRENCE - COMPETITIVITE

Les retards de paiement ont un impact négatif sur la trésorerie des entreprises, sur leur compétitivité, voire, pour les plus fragiles d'entre elles, sur leur existence. Un quart des défaillances d'entreprises est encore dû à des retards de paiement. Les contrôles opérés par la Direccte ont contribué à la baisse historique des délais constatés nationalement. Les retards de paiement sont descendus sous les 11 jours en 2017 : rapport annuel de l'observatoire des délais de paiement.

228 entreprises ont été contrôlées dans le Grand Est en 2017 avec un taux d'anomalie est de 32.46 %. Les amendes prononcées pour des délais de paiements non conformes s'échelonnent en 2017 de 1 500 à 28 400€.

Contrôle des marchés publics : de lourdes condamnations prononcées en Moselle

La Brigade Interrégionale d'Enquêtes de Concurrence de la Direccte Grand Est (BIEC) à Metz, s'est vue confier une commission rogatoire par le TGI de Metz dans le secteur des bureaux d'études réalisant la maîtrise d'œuvre, notamment pour le compte des collectivités. Les investigations ont permis de découvrir des échanges d'informations préalable-ment à la remise des offres entre les responsables de neuf bureaux d'études implantés principalement en Moselle. Ils se sont concertés sur 58 marchés publics en organisant une répartition entre les différents membres de l'entente. Consultez l'article.

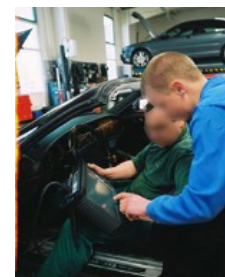


Communication sur les appels à projet

Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi. Lancé par la Direccte Grand Est, il est doté d'un million et cinq cent mille euros. De façon très résumée, il va permettre la mobilisation de dispositifs dits de traitement « à chaud » des mutations pour en minimiser l'impact sur l'emploi ou « à froid » pour les anticiper. Neuf secteurs d'activité sont visés. **Réponse jusqu'au 15 juin 2018.** Toutes les précisions sur notre site.

EMPLOI - FORMATION

Une communication inédite sur l'apprentissage. Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » présenté récemment par la Ministre du Travail comprend notamment 20 mesures concrètes en faveur de l'apprentissage. Mais pour que l'apprentissage décolle, il faut aussi déconstruire les idées reçues qui perdurent dans l'esprit des jeunes et de leurs parents, c'est l'enjeu de la campagne originale #Démarre TaStory, faite par et pour les apprentis.



Lancement des 10 000 formations aux métiers verts et verdissants

L'invention d'un nouveau modèle productif et social plus respectueux de l'environnement est une nécessité. La transition écologique est aussi une opportunité de création d'emplois et une question de compétences. De plus c'est un secteur qui intéresse les jeunes mais aussi les plus âgés. Muriel Pénicaud, ministre du Travail et Estelle Sauvat, haut-commissaire à la transformation des compétences viennent de lancer le programme 10KVert pour favoriser l'accès des jeunes et les demandeurs d'emploi aux emplois verts et verdissants.

Soutenir le secteur de l'IAE dans l'Aube. Lancé par l'UD de l'Aube de la Direccte, il vise à soutenir le développement du secteur de l'IAE, autour de 4 axes ou priorités : la mobilité des publics en insertion, le renforcement des coopérations entre les structures, l'accompagnement des transitions vers le modèle d'entreprises d'insertion et l'émergence de nouveaux supports d'activité et d'insertion. Précisions sur notre site.

La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Lancé par la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, et doté d'un million d'euros, il permettra de contribuer à la mobilisation des acteurs régionaux dans la mise en œuvre d'actions concrètes et innovantes. Une enveloppe de 50 000 € permettra de financer un projet dans chaque région. Plus d'informations.

Découvrir l'inspection du travail - aperçu d'activité 2017 de la DIRECCTE : contrôler, informer, conseiller, concilier, décider, tels sont missions et les moyens d'action du système d'inspection du travail pour obtenir l'effectivité des règles applicables aux relations de travail dans les entreprises. Le court document mis en ligne sur notre site présente un aperçu d'activité du «Pôle Travail» avec des illustrations et quelques chiffres clés. Ainsi, en effectif, l'Inspection du Travail dans le Grand Est ce sont 183 agents de contrôle, en majorité des inspecteurs, appuyés par 65 assistants.

http://grand-est.direccte.gouv.fr/sites/grand-est.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/apercu_activite_regionale_2017.pdf

Lutte contre le travail illégal et la fraude aux détachements des travailleurs dans le secteur du BTP

Communication réussie autour de la signature d'une convention régionale de coopération renforcée entre l'Etat, les Urssaf de la région et les dirigeants des organisations professionnelles : Patrice HALTEBOURG, président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Grand Est (FRTP), Maurice KAROTSCH, vice-président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) Grand Est et Jean-Marc SCHAFFNER, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Grand Est. Ils ont tous souligné l'importance de l'action de communication pour faire connaître les contrôles, les sanctions et pour dissuader ceux qui voudraient contourner la réglementation. Le point presse a réuni une douzaine de médias. Voir notre article en ligne



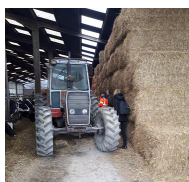
La carte d'identification professionnelle, un outil majeur pour lutter contre les fraudes.

Tous les salariés (permanents, intérimaires, détachés ou non) effectuant des travaux du bâtiment ou de travaux publics doivent détenir une carte d'identification professionnelle. Le manquement à cette obligation est passible d'une amende administrative de 2 000 € maximum par salarié - 4 000 € en cas de récidive dans un délai d'un an, avec un plafond de 500 000 €.

Inspection du travail dans le secteur agricole

Interview avec le journal La France agricole de Philippe Sold, responsable du pôle Travail à la Direccte Grand Est et Thierry, inspecteur du travail : ils expliquent à Rosanne ARIES le sens et les finalités des contrôles.

Cette journaliste a également suivi un inspecteur du travail lors d'un contrôle inopiné. Pour découvrir quasiment comme si vous y étiez le déroulement du contrôle.



Brochure à destination des assistantes maternelles

Pour les employeurs d'assistante maternelle et les assistantes maternelles, la Direccte a mis à jour sa brochure présentant la réglementation : le contrat de travail, la période d'essai, la durée et les périodes d'accueil de l'enfant, la rémunération, etc. Elle est en ligne sur le site.

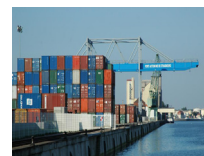
EGALITE FEMMES / HOMMES

Mettre fin aux inégalités salariales : la ministre du Travail et la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, ont présenté le 9 mai un ensemble de mesures pour en finir avec les écarts de salaires injustifiés (9 % au niveau national), en conclusion de la concertation sur l'égalité salariale.

ETUDES ET STATISTIQUES

Les chiffres du chômage sont désormais publiés selon une périodicité trimestrielle. Au 1^{er} trimestre 2018 dans le Grand Est, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité s'établit en moyenne sur le trimestre à 286 470. Il baisse de 1,4 % sur le trimestre (soit - 4 000 personnes) et de 4,7 % sur un an.

Le Grand Est, grande région exportatrice de France. En 2017, les échanges extérieurs représentent un montant de 121 milliards d'euros (+ 5,2 % par rapport à 2016). La région a contribué à hauteur de 13 % aux exportations françaises, maintenant ainsi son rang de 2^{ème} région exportatrice de France. Les échanges se concentrent principalement sur le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.



La formation professionnelle continue dans la région Grand Est en 2016. La région Grand Est regroupe 7 % des organismes de formation, 5 % des stagiaires et 6 % des heures de formation de la métropole. Cette intéressante étude présente des données sur le nombre d'organismes, leur statut, leur chiffre d'affaires, les formations, les financements, etc.

6, rue Gustave A. Hirn - 67085 STRASBOURG CEDEX

<http://grand-est.direccte.gouv.fr>



Suivez notre actualité :
www.facebook.com/direcctegdest/

Pour vous abonner ou désabonner :
acal.communication@direccte.gouv.fr